



## ATTESTATION D'ASSURANCE

La Société **AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE**, Société Anonyme de droit français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 4 rue Jules Lefebvre 75426 PARIS CEDEX 09, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste avoir délivré à la Société :

**SOPREMA SAS**  
**14, rue de Saint-Nazaire**  
**67100 STRASBOURG**

un contrat d'assurance de RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE DES FABRICANTS ET ASSIMILES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION numéro 949864520, par l'intermédiaire de la Société de Courtage d'Assurances RCB – 2 Avenue Jeanne 92600 ASNIERES SUR SEINE.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité professionnelle de fabricant de matériaux de construction, telle qu'elle découle de l'application de la Loi 78-12 du 04.01.1978, Article L 243-8 du Code des Assurances.


La garantie porte notamment sur la responsabilité solidaire pouvant incomber à l'assuré en vertu de l'Article 1792-4 du Code Civil, à raison des dommages matériels aux « Travaux de Construction » de la nature de ceux dont est responsable un locateur d'ouvrage au titre de l'Article 1792-2 du Code Civil, pendant 10 ans après réception de l'ouvrage.

La garantie porte également sur les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle découlant de l'application de l'Article 1641 du Code Civil et s'applique aux frais de dépose/repose des matériaux viciés y compris le coût de remplacement de ces derniers.

Les garanties ci-avant définies s'appliquent à l'ensemble des produits fabriqués et/ou négociés par l'Assuré et notamment au complexe d'étanchéité **SOPRASOLAR** faisant actuellement l'objet d'enquête technique nouvelle sur l'ensemble du procédé (membrane d'étanchéité et cellules photovoltaïques)

**LA PRESENTE ATTESTATION, VALABLE DU 01.01.2008 AU 31.12.2008, NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR EN DEHORS DES CLAUSES ET LIMITES DU CONTRAT AUQUEL ELLE SE REFERE.**

Fait pour valoir ce que de droit à Paris, le 5 février 2008  
Pour AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE

  
**AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE**  
Société Anonyme de droit français régie par le Code des Assurances  
au Capital de 190.069.080 euros - 399 227 354 RCS Paris  
Siège Social : 4, rue Jules Lefebvre  
75426 PARIS Cedex 09  
Tél. : +33 1 56 92 80 00 - Fax : +33 1 56 92 80 01  
Site internet : [www.axa-corporatesolutions.com](http://www.axa-corporatesolutions.com)